



EXPERTISE EN VICE CACHÉ

Vous pensez avoir des problèmes de structure, infiltration d'eau, d'affaissement, installation de votre recouvrement de toit, etc....

Nos experts en vices cachés sont reconnus dans le domaine de construction. Si vous êtes un propriétaire qui a entrepris des rénovations domiciliaires importantes et qui par souci de sécurité veut que le travail soit vérifié par un professionnel, par exemple avant de refermer les murs, de recouvrir un plancher, nouvelle toiture, etc., ce service est fait pour vous ! Pour résoudre un problème découvert lors de travaux en cours. Si vous êtes un propriétaire qui a découvert une situation qui semble problématique, incorrecte, visiblement hors norme, etc. et que vous souhaitez l'avis d'un professionnel sur la meilleure façon de le résoudre, ce service est fait pour vous !

Contactez-nous au 514-659-2330